

6^{ème} commission n° 2

**Conseil Départemental
Réunion du 15 décembre 2025**

**Création d'une Autorisation de Programme
« Plan Marshall - Campagne 2026 »**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la création de l'Autorisation de Programme (AP) millésimée 2026, dans le cadre du « Plan Marshall » : ensemble d'aides aux Collectivités visant à renforcer la solidarité territoriale.

Lors de la réunion du Conseil Départemental du 21 octobre 2022, vous avez approuvé les modalités de mise en œuvre du « Plan Marshall » pour les Collectivités de la Côte-d'Or, dont les objectifs sont les suivants :

- accentuer les aides du Département pour les Communes rurales et périphériques,
- lutter contre le sentiment d'abandon des territoires ruraux et de ceux situés en périphérie urbaine,
- favoriser la conservation du patrimoine afin de maintenir l'attractivité de tous les territoires,
- soutenir l'activité des entreprises locales et assurer les services de proximité.

Afin de répondre aux enjeux de soutien à l'activité économique et d'aménagement du territoire, et pour la quatrième année consécutive, je vous propose de réserver une enveloppe de 15 M€ pour les dispositifs du « Plan Marshall » (Village Côte-d'Or, Patrimoine Communal Côte-d'Or, Patrimoine Protégé Côte-d'Or, Voirie Communale Côte-d'Or et Équipement Numérique Côte-d'Or).

Cette AP millésimée 2026, dont le détail figure en annexe au présent rapport, est destinée à accompagner les projets engagés en 2026. Sa durée est de 5 ans.

En conclusion, je vous propose de :

- approuver la création de la nouvelle Autorisation de Programme « Plan Marshall - Campagne 2026 » d'un montant de 15 000 000 € et d'une durée de 5 ans, selon le phasage prévisionnel présenté en annexe,
- de m'autoriser à signer tout acte ou document entrant dans l'application de la présente décision.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président



François SAUVADET
Ancien Ministre

PRÉPARATION BUDGÉTAIRE BP 2026 EN AP/CP

Année 2026

ENVELOPPE : 2026-523251104

5 ANS

PLAN MARSHALL – Campagne 2026

Nature :

DÉPENSES

IMPUTATION BUDGÉTAIRE	MONTANT AP	CUMUL CP ANTÉRIEUR 2025	SITUATION ANNÉE 2026					CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP >= 2030				
			BUDGET 00												
			CRÉDITS DE PAIEMENT												
			BP	REPORT	BS / DM1 / VC	DM 2	TOTAL *								
204 54 2324 523 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES	700 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €				
204 54 2041481 523 BIENS MOBILIERS, MATÉRIELS ET ÉTUDES	360 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	200 000,00 €				
204 54 2041482 523 BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	11 000 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €	2 500 000,00 €	1 700 000,00 €	800 000,00 €	5 500 000,00 €				
204 54 2041581 523 BIENS MOBILIERS, MATÉRIELS ET ÉTUDES	140 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	100 000,00 €				
204 54 2041582 523 BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2 800 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €	500 000,00 €	550 000,00 €	50 000,00 €	1 500 000,00 €				
Total	15 000 000,00 €	0,00 €	900 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900 000,00 €	3 200 000,00 €	2 400 000,00 €	1 000 000,00 €	7 500 000,00 €				